



**RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dijon, le 17/09/2024

Ivonne HERRMANN
Chargée de mission à la DRAREIC
Professeure d'allemand
Cité Scolaire du Parc des Chaumes

à l'attention des Proviseur(e)s des lycées
d'enseignement général et technologique,
des lycées techniques,
des professeurs d'allemand, des parents d'élèves et des
élèves de 2^{nde}

Objet : **programme Anna Seghers**

Programme académique d'échange individuel Bourgogne/Rhénanie-Palatinat lycée

Les élèves intéressés par ce programme doivent impérativement recevoir ce courrier.

Madame, Monsieur,

La DRAREIC (délégation régionale académique aux relations européennes internationales et à la coopération) organise à l'attention des élèves des classes de 2^{nde} des lycées publics et privés de toute l'académie de Dijon un échange scolaire avec les élèves de la 10^{ème} classe du Land de Rhénanie Palatinat. Ce programme appelé **programme Anna Seghers** existe depuis 13 ans et concerne 100 élèves des 4 départements de l'académie. Les élèves internes peuvent participer si une place leur est accordée par le chef d'établissement.

Cet échange est un **échange individuel**. L'élève est seul dans une famille, une ville, un établissement scolaire du Land de Rhénanie-Palatinat sans le groupe classe qui l'entoure habituellement et avec lequel il parle... français. **Les candidats devront donc vouloir communiquer avec les correspondants, leurs familles, camarades de classe et professeurs.** Les familles, pendant le temps libre, et les lycées, pendant le temps scolaire, mettent en place l'accueil du correspondant. En cas de question ou de difficulté, je suis la personne référente dans notre académie, en collaboration avec ma collègue allemande, Mme Susanne Schmalen.

Une candidature doit être mûrement réfléchie et validée par les professeurs et chefs d'établissement. Nous souhaiterions que les élèves retenus ne se désistent pas pour des raisons bien peu sérieuses comme cela se produit malheureusement parfois. Un désistement se traduit toujours par une grande déception du correspondant et par beaucoup de travail et gestion de cette situation pour les organisateurs des deux pays.

Les élèves intéressés reçoivent les dossiers de candidature en début d'année scolaire. Ils font acte de candidature. Les dossiers (en recto-verso, et la fiche résumé agrafée sur le premier dossier) seront envoyés en **4 exemplaires à la DRAREIC pour le 25 octobre 2024** au plus tard à l'adresse ci-dessous :

Rectorat de Dijon
Service des Relations Internationales
2 G rue du général Delaborde
BP 81 921
21019 DIJON cedex

Le durée de l'échange est de deux semaines. Les élèves allemands arrivent pour une semaine puis repartent avec leurs correspondants français qui restent une semaine en Allemagne.

Les dates : Les élèves de Rhénanie-Palatinat arriveront à Dijon le samedi 8 mars 2025 vers 14h (dernier samedi des vacances) et repartiront le samedi 15 mars avec leurs correspondants français (appel à 13h30, départ à 14h). Les élèves français seront de retour à Dijon le samedi 22 mars vers 19h.

Le lieu de rencontre : Toutes les arrivées et tous les départs se feront du même endroit : à Dijon, rue Léon Mauris, allée des bus. Il y a 4 bus au moment du départ vers l'Allemagne.

Les parents devront donc se déplacer à Dijon 3 fois ; ils peuvent covoiturer entre camarades de classe.

Le coût du transport demande une participation de la part des familles des élèves retenus ; celle-ci dépendra des prix des carburants mais sera inférieure à 100€.

Les élèves retenus recevront les coordonnées de leur correspondant au mois de décembre ou janvier. Ils se mettront **immédiatement** en relation avec ceux-ci par lettre, mail ou téléphone. Il sera important que les jeunes gens des deux pays fassent rapidement connaissance grâce à ces moyens de communication. Ceci facilite beaucoup l'arrivée des correspondants.

Les pièces à détenir le jour du départ : Les élèves français devront détenir pendant le voyage et le séjour en Allemagne :

- ☑ *une carte d'identité valide,*
- ☑ *une carte européenne d'assurance maladie,*
- ☑ *une attestation d'assurance de responsabilité civile, valable en Allemagne,*
- ☑ *une autorisation de sortie de territoire, à télécharger ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>*

Je reste à votre disposition en cas de question.

Cordialement
Ivonne Herrmann
ivonne.herrmann@ac-dijon.fr
tél.: 06 66 48 77 46